

Nous vous proposons une synthèse des principaux sujets abordés à l'occasion de la FSSCT* du 10 octobre 2025.

- Le point 4 « Construction d'un centre de réemploi urbain – quartier Monséjour, Caudéran » est reporté.
- Point d'actualité sur la présence des punaises de lit à Bordeaux Métropole.

Des punaises de lit ont été détectées à la tour Devèze. La procédure a été appliquée par l'équipe 3D : les espaces ont été traités et les agents placés en télétravail ou affectés dans d'autres bureaux (pendant 3 semaines).

Un travail devra être mené avec la DRH, la direction de l'immobilier et l'équipe 3D pour améliorer l'information des agents dans ce type de cas.

- Accident d'un camion dévié de sa route par la police et qui s'est encastré sous un pont. Les dégâts ne sont que matériels mais le chauffeur est très choqué.

REFONTE DE LA PROCÉDURE D'INTERVENTION LORS D'UN SIGNALLEMENT DE HARCÈLEMENT MORAL, VIOLENCES SEXISTES OU SEXUELLES OU DISCRIMINATION – PLAN D'ACTIONS - INFORMATION

Mise en place d'une **nouvelle procédure de signalement** par le biais de la ligne LEO, des suspicions de harcèlement moral, discriminations, violences sexistes ou sexuelles.

10 étapes pour étudier toutes les demandes, prendre des mesures de protection de l'agent, proposer une écoute et un accompagnement, s'appuyer sur une approche pluridisciplinaire.

Plan d'actions :

- Création d'une commission d'instruction et de suivi des signalements ;
- Création d'un pool d'enquêteurs internes ;
- Plan de formation spécifique à destination des enquêteurs (professionnalisation) ;
- Guide méthodologique et kit opérationnel, en appui à la conduite des enquêtes ;
- Actions de communication et de sensibilisation (à destination des cadres et des agents) ;
- Suivi renforcé des signalements et des enquêtes.



CONVENTION 2026-2029 AVEC LE FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE) – AVIS

Signature d'une **nouvelle convention** entre Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux et son CCAS et le **Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)** pour la période allant de 2026 à 2029.

BILAN (2020/2025)	
Agents bénéficiaires	+ 118
Taux d'emploi	passe de 6,49% à 8,05%

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 / 2029 Bordeaux Métropole		
DEPENSES	RECETTES	
1 391 060,00 €	Bordeaux Métropole	FIPHFP
900 409,00 €	490 651,00 €	

Ecart / Convention 2023-2025 (3 collectivités)	
BUDGET	+ 75 835 € / an
Dont accessibilité numérique	70 950 €

AXES	CONVENTION FIPHFP (2026-2029) OBJECTIFS CHIFFRÉS
Recrutement	Agents en situation de handicap : 43 contrats pérennes / 41 contrats non pérennes dont 20 apprentis et 26 pérennisations. Soit 84 recrutements
Reclassement	120 agents reclassés en 4 ans (25 à 35 par an)
Maintien	1 référente handicap 70 500 € / par an / 60 prothèses auditives / 1000 heures de LSF (langue des signes française) / 150 000 € d'aide au déplacement / 150 adaptations de poste.
Formation	Modules EDN « Mieux connaître le handicap » / Ecole interne : formations FALC (Facile à lire et à comprendre) / Certification de la référente handicap
Communication	2 événements annuels; Articles; Vidéos; guide; Sensibilisations.
Accessibilité numérique	10 audits / an
Action innovante	Recrutement spécifique (agent en situation de handicap) : 1 / an
Autres aménagements	5 salles aménagées / an; 3 restaurants administratifs aménagés d'ici 2029.

Avis de vos représentants FO : Favorable

En parallèle, Sylvain Verney a alerté à propos de la très forte augmentation du nombre d'agents mis à la retraite d'office pour invalidité. JF Egron demande la mise en place d'un groupe de travail pour traiter cette question spécifique.

RAPPORT D'INSPECTION SANTÉ SÉCURITÉ DU TRAVAIL N°14/2024 DU RESTAURANT « LE PATIO » DE LA DIRECTION : DES RESTAURANTS DE LA DGRHTAG - INFORMATION

Restaurant Le Patio	Santé, sécurité au travail / ACTIONS PRIORITAIRES
Local plonge	Augmentation du nombre de bouches de réintroduction d'air neuf.
Local plonge batterie	Remplacement du dispositif d'extraction d'air et de réintroduction d'air neuf par rapport au lave batterie.
Quai de livraison	Travaux de réparation du sol. Dispositifs de protection contre les chutes de plain-pied dans les zones à risque
Zone de production chaude	Remplacement des grilles d'évacuation des eaux sales situés sous les sauteuses. Réparation des éclairages défectueux.
Equipements de travail et moyens de protection	Remplacement des équipements de travail détériorés ou non adaptés. Dotation de gants anti-chaleur adaptés.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> Formation installateur : Utilisation en sécurité de la machine à laver la vaisselle. Ecriture des consignes de travail en sécurité sur la machine à laver la vaisselle (utilisation, démontage et remontage des éléments, nettoyage).



Dispositif d'air chaud inadapté

RAPPORT D'INSPECTION SANTÉ SÉCURITÉ DU TRAVAIL N°15/2024 DU SERVICE ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES - INFORMATION



Table repas du personnel dans espace ouvert au public

Maison écocitoyenne	ACTIONS PRIORITAIRES
Sécurité des Locaux	Réaménagement du poste d'accueil et fauteuil ergonomique. Isolation thermique et luminosité Remplacement dalles sol (bureau responsable) Ventilation mécanique lorsque nécessaire
Locaux sociaux du personnel	Création d'un espace repas isolé du public Signalétique relative espaces sociaux interdits au public
Prévention risque chimique	Mise en conformité du stockage de produits chimiques

PLAN D'ACTIONS - CENTRE PROPRETÉ DU SERVICE TERRITORIAL N°7 - PT OUEST - DG TERRITOIRES - INFORMATION

Le rapport présente les tableaux de suivi du **plan d'actions du centre propreté du ST7 à la date du 01/09/25** aux CTM de Bruges, le Bouscat, Blanquefort et Majolan. Les actions concernent différents domaines : formations, travaux, achats, mises en conformité, prévention du risque chimique, affichage et information ... Sur l'ensemble des sites : 10 actions du programme sont réalisées / 25 sont en cours / 6 sont non réalisées.

MISSION ERGONOMIE : PRÉSENTATION DU BILAN – INFORMATION

La mission d'ergonomie, au sein du service de santé au travail de la DRH a été prolongée jusqu'au 31/12/25.

Missions :

- accompagnement au déploiement du Schéma Directeur de l'Immobilier (SDIM) ,
- aménagement des situations de travail pour le maintien et l'insertion dans l'emploi, en complément des acteurs déjà missionnés.

DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE SUR LES PRATIQUES ADDICTIVES - AVIS

Dans le cadre de la prévention des addictions, 2 documents ont été réalisés en collaboration avec le groupe de travail dédié :

- le règlement intérieur addictions (RI) : voté en FSSCT le 28 juin 2024
- le guide pratique : voté en FSSCT le 21 février 2025.

Il est désormais proposé de valider le déploiement de ces éléments, outils pour les managers et portés à la connaissance des agents.

Avis de vos représentants FO : Favorable

- Sept 25 – Jan 26 : phase managers
- Fev-juil 26 : phase agent
- Sept-Déc 26 : Mise en œuvre du dispositif
- 2027 : pérennisation

Titulaires	Suppléants
Sylvain Verney	Sandrine Verney
Laurence Millet	Yoann Lissandreau
Guillaume Lemonnier	Jérôme Blanchard
	Delphine Fortunato
	Hervé Trabac
	Bruno Labarbe

Pour plus d'informations, nous sommes à votre écoute :
05 56 99 86 48
fo.bordeauxmetropole@bordeaux-metropole.fr
Site web : <http://www.fo-bordeaux-metropole.fr/>